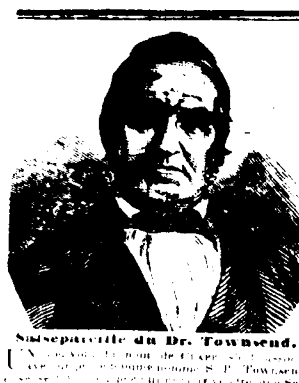

Salsepareille du Dr. Townsend.

Un [illegible] Townsend [illegible] Salsepareille [illegible] Townsend [illegible] Docteur [illegible] véritable Salsepareille du vieux Docteur Jacob Townsend [illegible]

LE VIEUX DOCTEUR JACOB TOWNSEND, *Inventeur de la véritable* SALSEPAREILLE DE TOWNSEND.

Le Docteur Townsend est aujourd'hui âgé d'environ 70 ans et est connu depuis longtemps comme l'auteur et inventeur de la véritable Salsepareille de Townsend.

[illegible]

LA VÉRITABLE

SALSEPAREILLE

DU VIEUX DOCTEUR

JACOB TOWNSEND

[illegible]

INNOMBRABLES MALADIES [illegible]

[illegible] CONSOMPTION, DYSPEPSIE, AFFECTIONS DU FOIE, RHUMATISMES, SCROFULES, HÉMORRHOÏDES, CONSTIPATION, ÉRUPTIONS CUTANÉES, TACHES, PUSTULES [illegible] L'IMPURETÉ DU SANG.

[illegible]

MALADIES DES FEMMES.

[illegible]

MALADIES NERVEUSES

[illegible]

SI VOUS AVEZ BESOIN PAR [illegible]

NE SE GÂTE JAMAIS.

[illegible]

CETTE COMPOSITION ACIDE ET FERMENTÉE

[illegible] LA COMPOSITION [illegible]

[illegible]

GRAND REMÈDE UNIVERSEL CON[illegible]

SA PUISSANCE CURATIVE TRANS[illegible]

[illegible]

A vendre en gros et en détail à la Nouvelle-Orléans, par KENNEDY et FITZ PATRICK, seuls agents droguistes en gros, encoignure Chartres et Bienville. 24jan—1an

VERMIFUGE CANADIEN DE WINER

Remède actif et certain pour les Vers,

GARANTI PUR VÉGÉTAL.

Un fait bien connu par l'expérience et admis communément par les médecins les plus distingués, est que la plus grande partie des maladies qui sévissent sur les enfants sont causées par les vers. [illegible]

[illegible] le VERMIFUGE CANADIEN DE WINER est le premier [illegible]

TÉMOIGNAGE DES MÉDECINS.

Nous soussignés ayant fréquemment employé une médecine préparée par JOHN WINER de cette ville, et désignée sous le nom de VERMIFUGE CANADIEN DE WINER, étant parfaitement convaincus de son efficacité, le recommandons avec confiance comme remède certain et sans danger pour la destruction des vers.

G. O'REILLY,
Licencié du Collège Royal de chirurgie d'Irlande.
G. W. DICKINSON,
Membre du Collège Royal de chirurgie de Londres.

Du Rev. J. Flanagan de Beabrook.

C. W. J. WINER.

Monsieur,

J'ai fait usage de votre Vermifuge Canadien et a [illegible]

Je suis respectueusement, &c.,

16 Juillet 1845 — JOHN FLANAGAN.

☞ Les médecins font maintenant usage du Vermifuge Canadien de Winer. Cette médecine est une simple composition végétale et peut toujours s'administrer avec la plus grande sécurité. [illegible]

☞ Les Agents [illegible]

Garantie dans tous les cas.

☞ Préparé par JOHN WINER seulement, [illegible] Hamilton, Canada, et John Winer & Co., 83, Maiden Lane, New York, seuls propriétaires aux États-Unis.

☞ Le propriétaire saisit cette occasion de [illegible]

☞ A vendre en gros et en détail à la Nouvelle-Orléans chez J. Wright & Co., 151, rue de Chartres; [illegible] F. P. Décosod et P. A. Bertrand, ainsi que chez tous les pharmaciens des États-Unis, Antilles et Canada. 1août—6m

NOUVEAU SYSTÈME DE VIDANGES A LA POMPE

AVEC DÉSINFECTION ET POMPES [illegible] INODORES PORTATIVES.

TRIMAILLE, Entrepreneur.

Passage de la Bourse, No 9,

Entre St-Louis & Conti,

3août—1an Et encoignure Camp et Poydras

SALSEPAREILLE

du Docteur Townsend.

MERVEILLE DU SIÈCLE.

Ce remède, le plus extraordinaire qui soit au monde, est mis en bouteille d'un format plus grand, meilleur marché, plus agréable et supérieur aux autres, effectue la guérison sans vomir, sans purger et sans affaiblir.

REMÈDE DE PRINTEMPS ET D'ÉTÉ.

La grande supériorité de cette Salsepareille sur toutes les autres, c'est qu'elle donne de la force au corps en même temps qu'elle chasse la maladie. Elle purifie le système tout entier, et renouvelle la masse du sang en même temps qu'elle l'épure. C'est dans cette faculté, que ne possède aucun autre remède, qu'est le grand secret de ses succès merveilleux. Depuis cinq ans, ce remède a opéré plus de 100,000 cures, dont au moins 15,000 dans des cas réputés incurables, et a sauvé la vie à plus de

5,000 ENFANTS.

DIX MILLE CAS DE DÉBILITÉ ET FAIBLESSE DANS LE SYSTÈME NERVEUX.

La Salsepareille du Dr TOWNSEND rétablit une vigueur permanente dans tout le système, soit qu'il ait été affaibli par l'usage des médecines ou par les excès désordonnés d'une jeunesse passionnée. Ce remède agréable guérit des lassitudes dans les membres, des évanouissements, des prostrations du système nerveux, et enfin de toutes les maladies qui négligées, conduisent le malade vers cette terrible fin qu'on nomme maladie de poitrine.

Cette Salsepareille est de beaucoup supérieure à toutes les compositions employées pour donner de l'activité au système, de la souplesse aux membres et de la force aux muscles.

MALADIES DE POITRINE GUÉRIES.

Maladies de Poitrine, Bronchitis, Maladies de Foie, Rhumes, Catharres, Toux, Asthme, Crachements de Sang, Aigreurs, Phtysie, Transpiration de Nuit, Expectorations difficiles ou abondantes, Douleurs de Côtés, etc., etc. ont été et peuvent être guéries.

CRACHEMENTS DE SANG.

New-York, 2 avril 1847.

Dr. Townsend:—J'ai la conviction la plus complète que je dois la vie à votre salsepareille. Depuis plusieurs années j'avais une toux que rien n'avait pu guérir, et qui ne faisait qu'empirer tous les jours. Ma condition était devenue déplorable, je crachais le sang, j'avais des transpirations la nuit qui m'affaiblissaient de telle sorte, que je croyais ne avoir plus avec la vie. Votre salsepareille dont je viens de faire usage a opéré un changement merveilleux. Je suis maintenant capable de vaquer à mes affaires, les crachements de sang ont cessé, et je ne tousse plus. Veuillez accepter ici l'assurance d'une reconnaissance sans bornes.

Tout à vous,
WM. RUSSELL, 65 rue Ste Catharine.

RHUMATISMES.

Le témoignage suivant n'est qu'un exemple entre plus de 4300 cas, guéris par la salsepareille du Dr. Townsend. Les vertus de ce remède ont même fait cesser cette maladie dans les cas chroniques.

M. James Cummings, Assistant de l'asile des fous de l'île de Blackwell, nous adresse la lettre suivante:

Ile de Blackwell, 14 septembre 1847.

Dr Townsend—Cher Monsieur,—Depuis neuf ans je souffrais épouvantablement de douleurs rhumatismales, qui m'empêchaient de manger, de dormir et de marcher. Quatre bouteilles de votre étonnant remède m'ont complètement guéri, et ont fait disparaître l'enflure de mes membres. Je vous autorise à faire usage de ma lettre si elle peut vous être utile. Je suis avec respect,

JAMES CUMMINGS.

GRAND REMÈDE POUR LES FEMMES.

La Salsepareille de Townsend est un remède efficace contre la phthisie pulmonaire dans ses commencements, la Stérilité, la Leucorrhée ou pertes blanches, la suppression des Menstrues, la débilité générale du système, qu'elle résulte d'irrégularité dans les fonctions, de maladie ou d'accident.

Il est curieux d'étudier les effets de ce remède lorsqu'on l'administre pour combattre la faiblesse ou les défaillances habituelles. L'énergie reparaît chaque jour, l'énervation cause principale de la stérilité des femmes, disparaît immédiatement.

On n'attend pas de nous, dans des cas d'une nature aussi délicate, la publication de certificats ou de guérisons obtenues; mais cette réserve seule nous empêche d'en mettre au jour plusieurs centaines. Nous avons eu connaissance de plusieurs cas où des femmes privées d'enfants, sont devenues mères après avoir rétabli leur santé par l'usage de quelques bouteilles de Salsepareille.

AUX MÈRES ET AUX FEMMES MARIÉES.

L'Extrait de Salsepareille est presque souverain contre les maladies des femmes, vers cette époque de la vie que l'on appelle *le temps critique*, son emploi peut prévenir l'une ou l'autre des nombreuses maladies qui menacent alors les femmes. Il n'en pas sans exemple qu'il retarde cette époque de plusieurs années. D'un autre côté, pour les jeunes filles, son usage n'est pas moins favorable en ce qu'il donne au sang plus de vivacité.

En général, les femmes se trouveront bien de l'emploi de la Salsepareille de Townsend. Leur système en reçoit une nouvelle énergie, sans que cet effet soit suivi d'une de ces réactions facheuses, ainsi que ce qui arrive trop souvent avec les remèdes ordinaires dont on se sert pour réparer les forces.

REMÈDE MERVEILLEUX POUR LES FEMMES ET LES ENFANTS.

[illegible]

BEAUTÉ ET SANTÉ.

[illegible]

TROIS CAS DE SCROFULE.

[illegible]

Agréez, &c. — ISAAC W. CRAIN.
New York 1er mars 1847 — 193, rue Wooster

OPINION DES MÉDECINS.

Le docteur Townsend reçoit journellement des ordres de médecins de toutes les parties de l'Union.

Nous soussignés, médecins de la ville d'Albany, certifions que nous avons en beaucoup de cas prescrit l'Extrait du Dr Townsend, et que nous le croyons une des meilleures préparations de Salsepareille offertes au public.

H. P. PULING, M. D.
J. WILSON, M. D.
R. B. BRIGGS, M. D.
P. E. ELMENDORF, M. D.

Albany, 1er avril 1844.

Encouragés par le grand succès, et la vente immense de la salsepareille du Docteur Townsend, une foule d'individus employés par nos communs agents, se sont mis à faire de la salsepareille des Elixirs, des amers, extraits de Yellow Dock, &c. Ils les mettent généralement dans des bouteilles semblables aux nôtres, et quelques uns ont volé et copié nos avis. Ce sont des imitations sans valeur qu'ils faut éviter avec soin.

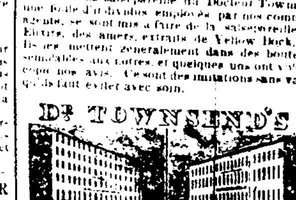

ALBANY, 1er avril 1847.

PRENEZ GARDE. Un certain nombre d'individus, autrefois nos agents, voyant l'immense succès qu'obtenait le remède du docteur Townsend, se sont mis à faire aussi des extraits de salsepareille, des élixirs, des amers, &c., &c., et à les vendre dans des bouteilles semblables aux nôtres, et quelques uns d'entre eux ont même copié et volé nos avis. Toutes ces drogues ne sont que des imitations sans valeur que l'on doit rejeter avec soin.

RUSES DES CHARLATANS.

Que chacun lise ce qui suit avec attention.

Il y a, dans toutes les villes, une salsepareille décorée du nom de "Salsepareille du docteur Jacob Townsend," que l'on représente comme la véritable, &c. Ceci est faux. Tout en exonérant de toute participation à cette fraude, plusieurs des agents respectables qui vendent cette drogue dans notre pays, nous croyons devoir mettre le public en garde contre la ruse et la mauvaise foi des contrefacteurs, qui ne rougissent pas d'en imposer ainsi à la communauté.

Dans le cours des huit dernières années, le docteur Townsend a dépensé plus de $200,000 pour faire annoncer, dans les papiers publics ou autrement, son inestimable remède qui, dans les États Unis et dans la plus grande partie de l'Univers, a acquis une réputation qui a eu pour résultat une vente immense.

Ce fait a excité la cupidité de quelques hommes sans principes et entr'autres, d'un vieillard nommé Jacob Townsend, qui, depuis plusieurs années fait métier de publier des annonces à bas prix; cet individu s'est adressé à un grand nombre de personnes, leur offrant l'usage de son nom pour la vente de la Salsepareille du docteur Townsend, et citant pour preuves qu'il y avait d'immenses profits à réaliser, les fortes sommes que nous avons dépensées pour frais de publications. Il s'est adressé, entre autres, à M. Charles Watrous, éditeur du *Jamaica Farmer*, qui a méprisé et rejeté son offre. Moins scrupuleux, MM. H. K. Andrews, l'un des anciens propriétaires de l'onguent de McAllister; Ralph Pomeroy, ex caissier de la banque de Belleville, N. J., qui n'a jamais racheté ses chiffons; John Skillman et William Thompson, sous la raison de "Thompson, Skillman & Co." ont employé cet homme qui leur a autorisé à faire usage de son nom, moyennant la modique rétribution hebdomadaire de sept piastres.

AUTRE RUSE.

Nous avons dépensé cinq cents piastres pour faire graver sur acier le portrait du docteur Townsend qui figure sur nos étiquettes, afin de les distinguer des autres et de prévenir toute méprise.—Aujourd'hui ces hommes font aussi graver sur acier un portrait du vieux docteur Townsend. Que le public soit juge d'un acte semblable, et que chacun se souvienne qu'il n'y a de véritable remède que celui qui porte le nom de S. P. Townsend. La vignette gravée sur acier contient le portrait du docteur Townsend, trois figures de femmes et la façade de notre manufacture. La fausse vignette n'a ni les figures de femmes ni la façade de notre manufacture.

LE DOCTEUR TOWNSEND N'EST PAS MÉDECIN.

Ces individus disent aussi que le docteur Townsend n'est pas médecin. Cette assertion est fausse comme les autres. Le docteur Townsend a étudié dans les deux meilleures écoles de médecine du pays et pratiqué depuis plus de quinze ans; il a fait ces, et a dépensé des sommes énormes pour rendre son remède parfait.

☞ Entr'autres propriétés qui recommandent ce remède à la communauté, il possède surtout celle de ne se détériorer dans aucun climat, sous aucune température; jamais il n'aigrit.

☞ Préparé et à vendre par S. P. TOWNSEND, M. D., 126, rue Fulton, New-York.—Les personnes qui désireraient se procurer la véritable salsepareille de S. P. Townsend, dont on a tant ou à se louer ici depuis trois ans, devront d'adresser au SEUL AGENT, pour la Nouvelle-Orléans,

J. WRIGHT & CO.,
151, rue de Chartres.
31janv

BOTTES, SOULIERS ET BRODEQUINS—80 caisses en déchargement de la barque Alamara, à vendre par R. G. HOBBS, 12, rue de la Douane.
26jan

ACADÉMIE DE DANSE

Dirigée d'après le dernier genre parisien.

M. P. CLISBEY a l'honneur d'informer ses amis et patrons de cette ville, qu'étant de retour de son voyage de Paris, il recommencera ses Cours de danse, à dater du 1er novembre.

M. Clisbey informe les Dames qu'il arrive directement de Paris, dont les salons sont si justement renommés pour l'élégance, et qu'il est heureux et fier de leur enseigner les danses les plus nouvelles, les plus gracieuses et les plus fashionables, telles que VALSES, POLKAS, &c.

Pendant son séjour à Paris, il a eu l'avantage d'avoir quelques entrevues personnelles avec les professeurs les plus célèbres du Conservatoire et de l'Académie Royale de Musique. MM. Varin, Petit, Gorbin, Laborde et Sollerius, lui ont donné des certificats de capacité dans la science qu'il enseigne.

M. Clisbey montre les danses suivantes: QUADRILLES, VALSES, POLKAS, VALSES À DEUX TEMPS, VALSES À CINQ TEMPS, REDOWA et plusieurs autres danses élégantes qui n'ont pas encore été enseignées ailleurs qu'à Paris, et il espère que ses élèves le rendront populaire à la Nouvelle Orléans.

Les Dames qui désirent connaître ces danses nouvelles, peuvent les apprendre en très peu de temps en s'adressant à son Académie, No 18, rue Carondelet, entre les rues Canal et Commune.

Les jours de leçons pour les enfants sont les lundis et les jeudis.

M. C. donnera des leçons particulières aux Dames et Messieurs de 9 heures du matin à 2 heures après midi. Il a aussi ouvert son Académie de Danse à Lafayette, encoignure Camp et St André, pour la commodité des Dames et Enfants qui demeurent loin de la ville.

Heures de classe à Lafayette, Mardis et Vendredis.

Une classe pour les Messieurs aura lieu tous les soirs de 7 à 10 heures, et sera particulièrement avantageuse à ceux qui désirent se perfectionner en peu de temps. M. C. s'engage à enseigner à danser la contredanse et à valser dans l'espace d'un mois; il donnera en même temps l'élégance nécessaire pour se présenter dans une salle de bal. Plusieurs Messieurs qui ont patronisé M. C. l'année dernière, peuvent témoigner de sa capacité.

☞ Les tournements de tête occasionnés par la valse disparaissent dans tous les cas. 2nov—6m

ÉCOLE DE DANSE.

Rue St Charles, entre les rues Hevia et Girod.

MONSIEUR & MADAME HAZARD, de Paris, ont l'honneur d'informer les Messieurs et Dames de la Nouvelle-Orléans et des environs, qu'ils ouvriront leur École de Danse à leur salle, à l'adresse ci dessus, lundi 13 novembre 1848.

Jours et Heures de Leçons.

Leçons particulières tous les jours de 9 à 2 heures.

Classe pour Demoiselles et jeunes gens de 3 à 6 heures.

Classe pour Messieurs de 7 à 10 heures.

M. et Mme HAZARD donneront aussi des leçons dans les pensionnats et dans les familles particulières.

Toutes les Danses et Valses ordinaires ainsi que les Danses à la mode, seront enseignées pendant la saison.

Avis sera donné des jours de soirées et bal d'enfants.

Pour les conditions et autres informations, s'adresser à M. et Mme HAZARD, à l'adresse ci-dessus. 6nov

LE soussigné vient de recevoir par les derniers arrivages du Havre, de Liverpool, de New-York et de Boston, les articles suivants qu'il offre à vendre en détail à des prix très réduits:

Parasols et ombrelles de toutes les couleurs,
Cols brodés pour dames et pour fillettes,
Mouchoirs batiste brodés pour dames et fillettes,
Mouchoirs batiste festonnés, brodés en blanc et en couleur,
Gants chevreau fins de toutes couleurs et grand.,
Gants soie et filoselle pour dames et pour hommes,
Bas coton blancs, de gris, do écrus, do filoselle pour dames et pour fillettes,
Chaussettes en coton et en laine pour hommes garçons,
Mouchoirs linon batiste extra fins,
Do batiste pour dames,
Do batiste pour hommes,
Do Chollet blancs et en couleur,
Merinos français en couleur,
Mousseline laine teinte en couleur, do imprimée,
Grenadine à carreaux pour robes,
Barege imprimé, dessins variés et nouveaux,
Châles cachemir imprimés 7|4,
Châles cachemir noirs 7|4,
Corsets sans coutures pour toutes les tailles,
Lacets pour corsets de 3 yards,
Couvertures pour lits en laine et coton (moleton),
Dentelles Valencienne de toutes les largeurs,
Do soie noire do do
Bonnets mousseline, robes p. dames et enfants,
Indienne française imprimée,
Indienne à meuble rouge, jaune et bleue,
Mousseline laine noire 4|4 et 5|4,
Barege noir, do vert en pièce,
Voiles Barege noirs, do verts,
Crêpes noirs et blancs,
Flanelle française et américaine croisée et unie de toutes les couleurs,
Chemises mérinos tricotées p. hommes et dames,
Caleçons mérinos tricotés p. hommes et dames,
Toile d'Irlande, toile à draps, toile de Paris,
Nappes et serviettes damassées,
Serviettes blanches et écrues,
Mouchoirs madras français,
Coton blanc de 3|4, 7|8, 6|4 et 12|4,
Coton écru de 3|4, 7|8, 4|4, 6|4 et 12|4,
Coutil et gingas pour matelas,
Cotonnade pour robes et pour pantalons,
Indienne Merrimack et Cocheco,—et une infinité d'autres articles trop longs à détailler.

Il attend très prochainement par le navire Anna, du Havre, des mantelets dans le dernier genre.

D. B. MACARTY,
2nov — 24, rue Bourbon.

Au Magasin de Grande Variété.

TATOUT FRÈRES,

No. 161 rue de Chartres, encoignure Toulouse,

REÇOIVENT dans ce moment un grand assortiment de marchandises par les navires Union, Gertrude, Forest King, Mersey de New York

[illegible]

MAGASIN DE CHAUDRONNERIE.

DUCRET & LANGLADE,

Rue St-Louis, No 14,

FABRIQUENT toutes sortes de chaudières, appareils distillatoires et pompes.

Ils ont constamment en magasin un assortiment complet de batteries de cuisine, cuivres et fer battu, ustensils pour confiseurs et pharmaciens, tels que balances, poids, et bassines de toutes dimensions. Le tout à un prix modéré.

Tous les ordres seront promptement exécutés.

30oct—1an

BAINS SULFUREUX ET DE VAPEUR.

LE soussigné a l'honneur de prévenir le public qu'il continue à préparer et à administrer ces Bains dans le local où se trouve sa fabrique de parfumerie, rue St Louis, No 263, entre les rues Villeré et Robertson.

L'efficacité de ces Bains est déjà reconnue dans un grand nombre d'affections chroniques de la peau, telles que la gale, le prurigo, les dartres, la teigne, &c. &c. On s'en est servi avec un succès remarquable contre d'autres maladies très souvent rebelles aux ressources de l'art, comme les rhumatismes anciens, la goutte atonique, la paralysie, les scrofules, les engorgements des glandes, du sein, ceux des ganglions lymphatiques et des articulations. Les médecins distingués en font les plus grands éloges et les prescrivent journellement dans les maladies invétérées, qui réclament l'emploi d'un agent sudorifique puissant. Les succès obtenus par cette méthode de traitement sont confirmés par le laps de temps qui s'est écoulé depuis la guérison des malades.

Le soussigné espère que les soins qu'il a mis à satisfaire les personnes qui ont honoré son établissement de leur patronage, lui procureront pour l'avenir la confiance des malades dont le traitement réclame l'application des bains sulfureux ou de vapeur.

15mai—1an — P. MAUBERRET.

THOMAS C. PAYAN & Co.

Manufacturiers d'habillements et Marchands en gros et en détail, No. 10, rue du Canal, bâtisses de Paulding, entre les rues Chartres et Vieille Levée.

EN outre de leur vaste assortiment d'HABILLEMENTS, viennent de recevoir par les navires Oswego, Palestine, Toronto, Wabash, Gen. Berry et Silas Holmes, les effets de printemps et d'été ci-après détaillés, qu'ils offrent à vendre à des prix EXTRÊMEMENT BAS pour du COMPTANT, ou son équivalent.

HABITS, LÉVITES—*Lévites écourtées, sacs, paletots, habits de travail, sacs squelettes, sacs de spectacle*—français, anglais, allemands et américains, couleurs noir, vert, gris, ardoise, merinos, drap impérial, couleur tendre, noir, gris, vert, bleu et ardoise, alpaca, soie et coton; tweed flanelle d'été de fantaisie, allemand et américain; coutil fantaisie, uni, rayé et à carreaux, lustré de Paris, uni et rayé, couleurs assorties; toile écrue, ginga fil, bleu et cotonnade unie, Nankin fil.

PANTALONS—Avec et sans sous-pieds, étoffes françaises, anglaises, allemandes et américaines, en mérinos, nankin, toile fauve, coutil fil de fantaisie, en cotonnade française et américaine; en étoffe croisée pour habitants.

GILETS—De différentes coupes, en satin noir et fantaisie, bombazine noire, soie Barathew, drap d'Italie, piqué blanc et fantaisie, en cachemire d'été et valentia, de fantaisie; piqué fauve; en toile unie d'Albert, en étoffes à carreaux, couleur fauve, &c., &c.

Un assortiment d'HABILLEMENTS D'ENFANTS:—Sacs et lévites en mérinos noir, bleu et vert; gilets à la Polka, &c., &c., pantalons et gilets de toute description.

CHEMISES:—En toile d'Irlande, en coton avec devants de toile, en jaconat, calicos français et américains, gingas, Hickory, tricot, mérinos, coton blanc et écru, et couleurs de fantaisie.

Bretelles en gomme élastique, des manufactures françaises et américaines; parapluies en soie, gingham et coton, de 36, 34, 32, 30, 28, 26 et 24 pouces.

Cols, écharpes et cravates, en satin noir, à carreaux, à raies et toile, nœuds de cou, en tout genre; mouchoirs soie et batiste fil, ourlés et par pièces; bas et gants de tous genres.

Les habitants, les marchands et détaillants sont respectueusement invités à venir examiner ces habillements avant d'acheter ailleurs. Notre règle est "Grands débits et petits profits." Il reste, nous nous attachons à satisfaire les personnes qui nous honorent de leur présence, si les marchandises sont à leur convenance.

Le peu de marchandises restant en magasin, seront vendues à un faible bénéfice sur le prix d'achat.

3 fev—a — THOMAS C. PAYAN & CO.

FRUITS A L'EAU DE VIE en barils, à vendre par gallons.

1 baril poires à l'eau de vie.
1 do pêches do
1 do prunes do

Par F. BOUMIEU,
26jan — 20, rue St Louis.

CONSULAT DE FRANCE.

AVIS MENSUEL. — JANVIER 1849.

SONT invitées à se présenter à ce consulat, pour affaires qui les intéressent, les personnes dont les noms suivent:

Adela Pierre,	Jarry François, (les époux)
Allongue Antoine,	Joye Nicolas,
Betsy George,	Laurents Baptiste,
Beaumont François,	Lavry Henriette,
Barres (de) Charles,	Lacroix Bernard,
Compas Nicolas,	Lacorde Philippe,
Cornet Simon,	Lazard Pierre Adolphe,
Corehaud Paul,	Le Baron Mme, née Malus,
Devaux,	Marsoullier,
Debiaune,	Missot,
Desouches Louis,	Moulin Charles Isidore,
Domingue,	Nousty Pierre,
Entraygue,	Nicollet Jacques,
Fossard Charles,	Pellerin A Mme née Dupont,
Galant (Aubergiste),	Pelletier Pauly-Louis-Alex.
Grossmann Nicolas,	Ruffian Christmann,
Grivaux Mme ou Mlle,	Sabatier,
Got Hippolite,	Soupre Auguste,
Grisanto Odardi,	Sauné Pierre,
Giorgi Fs (dit l'Espag.)	Tanel Adolphe,
Granoullet,	Villard Paul,
Hamon Michel,	Vincens Ferdinand,
Jacquet Paul,	Winbeim Vve Koenig.

La chancellerie du Consulat de France, située encoignure Rampart et St. Pierre, est ouverte tous les jours, de dix heures du matin à trois heures de l'après-midi. 9jan

ALCOOL haute preuve en débarquement et à vendre par H. BONNABEL, Droguiste,
18 jan — Rue Tchoupitoulas, enc. Natchez.

Institutions.

COLLÈGE D'ORLÉANS.

DIRIGÉ PAR MM. B. A. KEENAN ET LA CABOCHE.

Rue des Ursulines, 65, entre Condé et Royale.

MM. B. A. KEENAN ET L. S. CABOCHE, professeurs dans le collège de la Nouvelle-Orléans autrefois dirigé par M. l'Abbé Maisvergne, étant maintenant les seuls propriétaires de cet établissement, se proposent de faire tous leurs efforts pour donner à ce collège tout le développement que peut comporter un établissement de ce genre. Accoutumés depuis longues années à l'enseignement, dans ce pays, ils osent se flatter d'avoir acquis l'expérience nécessaire pour donner aux études l'impulsion que réclament les besoins de l'époque, pour inspirer aux élèves l'amour du travail et cette morale religieuse sans lesquels les meilleures méthodes ne peuvent avoir les succès qu'il est permis d'en attendre. C'est par la moralisation que nous prétendons conduire nos élèves à l'amour de l'étude.

La langue anglaise étant de la plus haute importance aujourd'hui, la plus grande partie du temps sera consacrée à l'étude de cette langue, ainsi c'est au moyen de l'anglais que se fera l'enseignement de toutes les autres branches; ce n'est pas à dire pour cela que l'étude de la langue française sera négligée; nous y consacrerons le temps nécessaire pour mettre nos élèves en état de la parler et de l'écrire purement.

Nos relations avec le Mexique ou nous avons maintenant acquis des territoires très étendus, nous font un devoir impérieux de nous occuper sérieusement de la langue espagnole; cette langue fera aussi partie de notre enseignement.

Quant aux langues mortes, nous nous faisons forts de les rendre familières à nos élèves, sans que les autres études en souffrent.

Les mathématiques si indispensables dans un pays où les affaires en réclament l'application à chaque instant, et qui contribuent si puissamment à rectifier le jugement, seront l'objet de toute notre attention; un professeur distingué sera immédiatement chargé de cette branche.

Le cours d'études comprend: l'anglais, le français, l'espagnol, le latin, le grec, l'histoire, la géographie, la cosmographie, les mathématiques, la tenue des livres, l'arpentage, la littérature anglaise et française, la rhétorique, la philosophie, les sciences physiques, naturelles et morales, notions générales de géologie et d'astronomie.

Mme Caboche donnera des soins particuliers aux pensionnaires.

CONDITIONS.

Pensionnaires	$20 et 25,
Demi-pensionnaires	10 et 12,
Externes	3, 6 et 8,

Payables par mois, suivant l'âge et le degré d'avancement.

Les arts d'agrément, tels que le dessin, la musique, la danse et l'escrime se paient à part.

M. Rozières est chargé des leçons d'escrime.

27 dec—3m

Liqueur de Junon ou Elixir procréatif du Dr. Larzetti.

CE REMÈDE est le seul qui ait été découvert contre l'impuissance, débilité générale, pertes et toutes les maladies occasionnées par certaines habitudes secrètes. Cette composition est devenue tellement populaire qu'un grand nombre de contrefaçons de ce remède ont été lancées sur la place. Les facultés médicales d'Europe et des États-Unis recommandent généralement et uniquement l'Elixir de Junon et aucun jamais donne leur sanction à d'autres. Les cures opérées par cette liqueur sont d'un caractère qui ne permet pas de livrer à la publicité les certificats qui ont été donnés aux propriétaires. S'il en était autrement, il serait facile de démontrer que cette préparation a dans tous les cas dépassé les résultats merveilleux. De toutes parts nous voyons d'heureux parents, possesseurs d'enfants pleins de force et de santé qui ne doivent cet heureux résultat qu'à l'usage de cette boisson; elle est également infaillible pour les cas de maladie pour lesquels elle est recommandée. Des objections relatives à la cherté de cet élixir ont eu lieu par comparaison avec les autres qui sont vendus pour le même but, mais ces derniers sont des compositions sans valeur, préparés avec des plantes de rebuts et sans vertus, tandis que celles qui entrent dans la liqueur de Junon sont les plus rares et les plus chères du monde. Nous garantissons que ce remède guérit non seulement des malades dont nous avons parlé, mais encore des suivantes: Faiblesse musculaire, lassitude et prostration physiques, irritabilité et affections nerveuses, indigestions, fleurs blanches et FLUOR ALBUS, et toutes les maladies empêchant la procréation. Ce remède employé suivant la direction soulagera immédiatement et guérira presque infailliblement de ces maladies. Les personnes sur le point de se marier qui se sentiraient des faiblesses reviendront immédiatement à la force et à la santé en faisant usage de cette liqueur. Ceux qui regretteraient un manque de progéniture peuvent la prendre avec confiance et attendre les résultats heureux qu'elle doit produire. Dans ce cas elle est sans prix. On en fait grand usage en Italie, et ce sera bientôt de même partout quand son mérite aura été reconnu.

Ce remède possède aussi l'inestimable qualité de guérir les tendances aux maladies de poitrine; je l'ai administré avec le plus grand succès à des malades venus dans notre dernier climat pour rétablir leur santé délabrée. Le résultat a prouvé l'excellence de ce remède pour les tendances aux maladies de poitrine. Afin de donner une vaste extension à cette médecine j'ai nommé pour seuls agents Comstock & Co de New-York mes seuls agents en Amérique; aucune ne sera véritable si elle ne porte leur signature de ces messieurs.

ANTONIO LARZETTI, D. M.

Véritable remède magique de Dalley et Connel, pour les brûlures, écorchures, rhumatismes, foulures, contusions, tics douloureux, maux d'yeux et les mauvaises plaies.

Avoir soin de demander la véritable liqueur de Junon, dont le seul dépôt pour les États-Unis est établi chez COMSTOCK & CO., [illegible] Nouvelle-Orléans, 69, rue [illegible] 6janv—1an

LIGNE D'OMNIBUS DE LAFAYETTE ET NOUVELLE-ORLÉANS.

HART THOMAS & Co informent le public que les départs de leurs voitures auront lieu comme suit:

De la rue Jackson, Lafayette.

Première voiture, à — 6 heures A. M
Dernière do à — [illegible] P. M

De la rue du Canal.

Première voiture, à — 6 1|2 heures A. M
Dernière do à — [illegible] P. M

Départ du bas de la ville.

De la Presse à Coton d'Orléans, 3me Municipalité

Première voiture à — 6 heures A. M
Dernière do à — 7 3|4 h. P. M

De la rue du Canal.

Première voiture, à — 6 1|2 heures A. M
Dernière do à — 8 1|4 heures P. M

Il n'est pas permis de fumer dans les omnibus lorsqu'il y a des dames.

Billets à vendre au No 52 rue des Magasins.

28 mars—1an

J. P. LASSERRE, Coutelier

Rue Condé, No 28, en face la rue Madison, Nouvelle-Orléans.

A l'honneur d'informer messieurs les Docteurs et les Étudiants qu'il vient de recevoir de M. Charrière de Paris, par le navire Jacques-Laffitte, un assortiment d'instruments de chirurgie, tels que trousses pleines et vides, acier et argent, à grande feuille et ordinaire de toutes espèces, amputation, trépans, tailles, cataracte, lithotritie, accouchements et autres instruments de tout genre, ainsi qu'en général tous les instruments utiles à l'art chirurgical.

Il fabrique tous les objets ci-dessus et autres, fait les réparations et tout ce qui est utile à leur entretien. Il fabrique les bandages herniaires et appareils orthopédiques.

Il a également l'honneur d'informer le Public en général qu'il vient de recevoir par le même arrivage un assortiment de ciseaux fins de tout genre et de toutes grandeurs, couteaux, canifs, objets de jardinage, couverts de voyage, services à dépecer, rasoirs garantis et une quantité d'autres objets, le tout à des prix modérés.

16nov—5m — J. P. LASSERRE.

Wm EDWARD JERVEY,

Chirurgien Dentiste de Paris,

Membre de la Faculté médicale de Paris et ex associé de C. STARR, BREWSTER, M. D. D. D. S. Dentiste de la Faculté de Médecine de Paris, Dentiste de l'ancienne famille royale de France, Dentiste de Sa Majesté l'Empereur et de la Cour de Russie, chevalier de l'ordre de Saint Stanislas et membre honoraire de la société médicale de Prusse. Cabinet, No 196, rue Carondelet. 13juin—6m

DR. L. DUPERRON,

DENTISTE,

196, RUE BOURBON, ENTRE SAINT-PIERRE ET ORLÉANS,

A l'honneur de faire savoir aux habitans de la Nouvelle Orléans et des campagnes, qu'il vient de nouveau se fixer en ville d'une manière permanente. L'accueil favorable et la confiance dont on l'a toujours honoré, tant en ville que dans les paroisses, lui feront un devoir de faire tous ses efforts pour en mériter la continuation.

Son cabinet pour toutes sortes d'opérations dentaires situé à l'adresse ci dessus, est ouvert tous les jours depuis 8 heures du matin à 4 du soir.

28 nov

JULES CARTIER,

CHIRURGIEN DENTISTE,

Rue Bourbon, 22, entre Canal et Douane.
14 déc—6m

G. W. DUNBAR,

Manufacture de

BOTTES, SOULIERS ET BRODEQUINS.

Reçu un bel assortiment de marchandises d'automne de choix, manufacturées pour le marché de la Nouvelle Orléans.—115 caisses en déchargement des navires Huron et Monongahela, de Philadelphie. Ces chaussures sont des plus fines.—Aussi des articles nouveaux et de qualités supérieures à vendre au No. 30, rue de la Douane, Nouvelle Orléans. 4jan

Champagne "Le Marquis."

LE soussigné agent de MM. De Massiac & De Louason, de Pierry, France, propriétaires de ces vins célèbres, tiendra constamment en magasin un assortiment des différentes marques, qu'il offre à vendre aux amateurs de vins fins et au commerce.

Maintenant en débarquement.

167 paniers en bouteilles et demi bouteilles.

J. P. LAVILLEBEUVRE.

19jan—☞ — 66 St-Charles, au premier.

JOHN STROUD & CO,

ATELIER DE MARBRERIE,

146, rue Commune, entre Carondelet et Baronne

Manteaux de cheminées—Grateaux fleurons.

Monuments:

Tombeaux, plaque à inscriptions, pierre de tombes ainsi que toute espèce de MARBRE.

Chaux de Thomaston:

Plâtre de Paris calciné, ciment Romain hydraulique crins à plâtrier, sable blanc Anglais, briques à feu de Pitsburg et Pensacole.

☞ M. JOHN STROUD a transféré son domicile du No. 56, rue de la Douane, au No. 146, rue Commune, entre Carondelet et Baronne.

15 mars—1an.

PEPIN,

Miroitier et Doreur sur bois,

RUE ROYALE, No 313.

ARRIVANT de Paris, avec un assortiment de papiers peints, dans les dessins les plus nouveaux; il étame et remet à neuf les vieilles glaces et redore les anciens cadres.

Encadrements dorés et en bois vernis, le tout à des prix très modérés. 12 jan—1m

E. CLAUDE, MIROITIER,

ENCOIGNURE ORLÉANS ET TRÊME.

REPOLIT les vieilles GLACES et les remet À NEUFS, étamage, encadrements, dorures en tous genres et entreprennent tout ce qui concerne sa partie. Entrepôt de glaces françaises et de Belgique au plus juste prix.

☞ On prendra à domicile. — 10 janv—1an

PARFUMERIE PARISIENNE.

L. BUSSY,

Fabrique de Parfumeries fines et de Savons de toilette.

Gros et détail au prix de Paris.

MAGASIN ET FABRIQUE:

122, Rue de Chartres, entre Conti et St-Louis.

Reçu de la Pharmacie Raspail,

Alcool camphré et Eau Sédative au Camphre.

19 jan—

Marchandises pour le Marché-Mexicain.

DE FOREST & CO., 26, rue de la Douane, offrent en vente:

200 caisses indienne américaine légère, chaque caisse contient un assortiment varié et nouveau.

30 caisses indiennes anglaises, ayant droit au drawback.

25 caisses mousseline imprimée do do
500 balles coton brun à draps (Mantas) de diverses marques.

200 caisses 4|4 cotons blancs. — 11janv

HUILE D'OLIVE en déchargement du navire Cato, de Marseille.—1000 paniers huile de James Pagnol, en bouteilles de 24 onces.

1000 do do 24 demi bouteilles.

A vendre par — J. F. BERCIER & Co,
22jan — 54, Vieille Levée.

AGENCE

GÉNÉRALE DU CONTENTIEUX;

DIRECTEUR: E. BUDE,

Office, Passage de la Bourse, en face du No 8, entre Bienville et Douane.

IL manquait aux habitants de la Louisiane et des États-Unis, *une agence générale du Contentieux* fondée sur les mêmes bases que celle qui a été créée à PARIS, il y a plusieurs années déjà, et qui, jusqu'ici, a su si bien se faire apprécier par ceux qui s'y sont adressés pour les affaires de son ministère.

Celle qui vient d'être établie à la *Nouvelle-Orléans*, a pour but de remplir cette lacune.

Elle fera tous ses efforts pour marcher sur les traces de sa sœur aînée de l'ancien continent, et tâchera de mériter, comme elle, la confiance de tous.

Tout ce qui concerne le contentieux est confié aux soins d'un avocat du barreau de la Nouvelle-Orléans.

On se charge à l'agence:

De la conduite en cours, de toutes affaires contentieuses, et *spécialement des assemblées de créanciers et de ce qui concerne les faillites;*

De tous recouvrements aux États-Unis, en France, en Angleterre, en Italie et en Allemagne ou des correspondances sont établies;

De l'avance de tous frais de poursuites, aux risques de l'agence;

De la rédaction de tous actes sous seings, *actes de sociétés, devis, marchés, &c.;*

De tous renseignements pour les étrangers, et de toutes écritures, correspondances, &c., de tous placements et emprunts;

De ventes et achats de propriétés, de fonds de commerce et de créances;

De la collection des loyers et de la gestion des maisons;

Du règlement de toutes affaires commerciales et en litige, et de toutes commissions;

De toutes *tenues de livres;*

De toutes *entrées en Douane* et de toutes démarches.

Les personnes qui sont dans l'intention soit de vendre ou d'acheter *une propriété* ou *un fonds de commerce*, soit de louer des maisons, trouveront toujours au bureau de l'agence les renseignements qu'elles désireront.

Le directeur: E. BUDE.

22 janv—6m

AGENCE GÉNÉRALE

Exchange Place, maison désignée par les lettres A. B. C., entre Bienville et Douane.

A VENDRE.

UNE JOLIE RÉSIDENCE D'ÉTÉ, sur le bord de la mer, à la BAIE ST-LOUIS, à un mille et demi de l'Hôtel;

L'UN HÔTEL, et ses dépendances, aux OPELOUSAS, y compris tout l'ameublement; cet hôtel, en parfaite exploitation, offre les chances d'avenir les plus avantageuses;

UNE BONNE TANNERIE et tout son matériel en parfait état, maison de maître, moulin à tan, magasin &c., le tout situé à VILLE PLATE, paroisse St Landry, dans le lieu le plus convenable à ce genre d'exploitation.

UNE TERRE DE 600 ARPENS, dont 20 arpens de frêche, sur le Bayou Bœuf, paroisse St Landry, à 23 milles de la ville des Opelousas;

UNE AUTRE TERRE de 400 arpens, à 26 milles de la ville des Opelousas, avec maison de maître, moulin à coton, cabanes à nègres, écuries, magasin à maïs, etc.;

Ces deux propriétés sont situées dans les terres les plus hautes et les plus riches, et font face au Bayou Bœuf.

DEUX TERRAINS, encoignure EUTERPE et BACCHUS, 2de municipalité, mesurant ensemble 60 pieds face à la rue Bacchus, et 130 pieds sur la rue Euterpe, les banquettes et les remblais ont été faits.

A VENDRE.—5 terrains à Lafayette, 2 maisons rue Ste Anne, une maison rue de la Douane; une maison rue d'Orléans; une belle maison rue des Ursulines, deux maisons rue Dauphine, une maison rue du Bayou, trois terrains rue Claiborne, entre Esplanade et St-Bernard, une maison rue Villeré, une maison et deux terrains rue des Ursulines, deux terrains rue Euterpe, deux terrains et bâtisses rue du Cirque, une maison à étages rue Dumaine; une négresse, cuisinière, blanchisseuse, repasseuse, 34 ans, 3 enfants; une jeune négresse de 20 ans, couturière et femme de chambre, une négresse cuisinière, blanchisseuse et repasseuse, âgée de 30 ans, ses trois enfants; une jeune négresse de 20 ans, cuisinière, couturière, blanchisseuse et son enfant; une négresse de 30 ans, excellente blanchisseuse, repasseuse, couturière et ses 4 enfants, une mulâtresse de 25 ans, excellente cuisinière, son fils de 9 ans; une négresse excellente cuisinière de 30 ans, une négresse bonne blanchisseuse et son fils de 11 ans; une jeune négresse, femme de chambre, âgée de 20 ans, une négresse de 36 ans, excellente cuisinière, blanchisseuse et ses deux enfants.

S'adresser pour plus amples détails à E. EUDE, directeur de l'agence, ou à A. BOURGEOIS BLESINE, courtier, Exchange Place, au premier entre Bienville et Douane.

22janv☞

AGENCE GÉNÉRALE

Exchange Place, maison désignée par les lettres A. B. C., entre Bienville et Douane.

ON DEMANDE à acheter de suite, plusieurs NÈGRES acclimatés. S'adresser à E. EUDE, directeur de l'agence, ou à A. BOURGEOIS BLESINE, courtier, Exchange Place au premier, entre Bienville et Douane.

20 janv

Marchandises Françaises en gros.

REÇU par le navire Cachalot, du Havre.

2 caisses mousseline laine, brodée, blanche et couleur.

[illegible]

F. BONIS, 69, rue Conti, en face de la Banque de la Louisiane.

20 jan

Vins de Bordeaux

REÇUS par les navires Radius et Cabot de Bordeaux.

100 barriques vin rouge Montferrand
40 do Côtes de Bourg
40 do St Estèphe
[illegible] do Margaux
[illegible] do Château Giscours

[illegible]

FRAN. BONIS,
[illegible] la Banque de la Louisiane.

A MM. LES PROPRIÉTAIRES, ENCANTEURS ET ENTREPRENEURS.

Passage de la Bourse No 12, entre St-Louis et Conti.

BUREAU DE DESSIN,

Dirigé par M. A. CAHN.

Architecte, anciennement élève de l'École Royale d'arts et métiers de France.

[illegible]

13 jan—1 an

COGNAC.—5c. de 1re preuve, venant d'arriver par les navires Orozimbo, Radius et Mount Washington.

20 quarts pipes cognac 5e preuve, marque J. & J. Prone & Co.

2 quarts pipes do 4e do do
40 barils vieux cognac, 1re preuve, do do
A vendre par — Fos DE FUENTES & CO.,
11 janv — 92, rue Commune.

A VENDRE en débarquement du navire Mount Washington, de Bordeaux, en face du railroad,

100 caisses absynthe suisse,
102 barils vin blanc Haut Sauterne et Barsac.
20 barriques vin Montferrand.

DUBUCH F.
10 jan 77, rue St Louis, entre Royale et Bourbon.

EN débarquement du navire Cachalot, du Havre,
400 paniers Champagne marque Navire.
100 do do do Tour.
A vendre par — EUG. ROCHEREAU & Co,
22janv — 17 & 19, rue St Louis

SUMAC de Sicile à vendre par tonneau ou par sac par H. BONNABEL, Droguiste,
18 jan — Rue Tchoupitoulas, enc. Natchez.

EN débarquement du navire Cato, venant du Marseille, et à vendre par le soussigné:

100 barriques vin rouge, marque Bergasse.
100 paniers huile d'olives, marque Pagniol, en bouteilles de 24 onces.

G. M. LUCAS,
24 janv—15f — 30 Bienville.

Graines fraîches de Jardinage et de Fleurs

Garanties de la recolte 1848.

LE soussigné vient de recevoir par le navire Palestine, de New York, un grand assortiment de graines fraîches de jardinage, se composant d'un assortiment complet de graines convenables à la semence d'hiver et du printemps. Les commissionnaires, les marchands et les jardiniers peuvent être pourvus dans le plus bref délai et aux prix les plus bas de la ville.

S'adresser au No 19, rue Gravier. 23jan

VIN de Bordeaux en barriques.

25 barriques bon vin rouge ordinaire Marcan Médoc,
25 barriques bon vin rouge ordinaire St-Julien,
25 do do do do St Emilion, 1ers côtes,
40 do vin rouge différentes marques de 1844,
40 do do St-Estèphe Médoc de 1842,
10 do vin rouge St Julien 1846 pour familles.
A vendre par — B. TALAMON,
16 janv — 182 et 186, rue Royale.

Couvertures françaises pour Nègres.

COUVERTURES—15 balles en débarquement du navire Cato, de Marseilles, et ayant droit au drawback, à vendre par

RAVELET & PESTE,
25jnv — 35, rue Chartres, au premier.

AVIS AUX DAMES.

LE soussigné vient d'ouvrir un magnifique assortiment de robes, pour présents de nouvelle année, Mérinos, cachemire, mousseline laine,

Soiries noires et de couleur de 50 c. à $2 50.
Parfumerie et articles de fantaisie.
Sacs de velours, bourses, ombrelles.
Broderies de toutes sortes, &c., &c.

J. M. ABRAMS,
27 dec — Encoig. Bourbon et Bienville.

ASSORTIMENT de Registres, Répertoires et copies de lettres, papier français de divers formats; provenant des premières fabriques de France. Albums, Agenda et Almanachs pour 1849.

Abonnement

Au Magasin Pittoresque—16me année.

A l'Écho des Feuilletons, les 2 premiers numéros viennent d'arriver.

A la Toilette, journal de modes, paraissant tous les mois.

En vente:

Correspondance de Vic. Jacquemont.

Jérôme Paturot, à la recherche de la meilleure des Républiques.

Trois mois au pouvoir par Lamartine.

Histoire des Ateliers Nationaux, par E. Thomas.

Le Fils du Diable, par Paul Féval.

Les Prisons, Histoires, Types, Mœurs et mystères.

Ateliers de Reliures, Registres et Portefeuilles.

Le soussigné ayant renouvelé en grande partie son matériel d'outils en presse, mécanique, plaques à gauffrer et fers à dorer, est à même de confectionner des reliures conformes à nos bonnes reliures de Paris.

C. GODIN,
11janv — No. 123, rue de Chartres.

EN magasin et à vendre par le soussigné:

5 quarts de pipe eau-de-vie, vieille de Cognac, Castillon (1835),
40 caisses absynthe suisse de la marque Yersin & Lecoultre,
50 caisses absynthe suisse de la marque Dubied Père & Fils.

LEOPOLD JEANNET,
26 janv — 99 rue St-Louis.

P. H. MONSSEAUX,

MARBRIER,

No 218, rue St Louis, et au Vieux Bassin, Nouvelle-Orléans.

Tombes, Monuments, Inscriptions funèbres, et Ouvrages en marbre, de toutes descriptions, &c.

Dépôt de CHAUX manufacturée dans les carrières de marbre du cap Girardeau (Missouri).

25avril—1an

Ayant droit au drawback.

COGNAC—60 1|4 pipes cognac de preuve de J. & J. Prone & Co.

Vin rouge—400 caisses St-Julien Médoc, venant d'arriver et à vendre par

Fos DE FUENTES & CO.,
11 janv — 92, rue Commune.

VENTES A L'ENCAN

Succession de Alexander Gordon.

BELLES HABITATIONS établies en sucreries, avec actions de la Banque de l'Union, Esclaves, Résidence de campagne près du chantier maritime du gouvernement.

PAR N. VIGNIÉ, Encanteur.

Bureau à l'encoignure des rues Conti et Passage de la Bourse.

EN vertu d'un ordre de l'honorable Cinquième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, en date du 19 janvier 1849, je, N. Vignié, encanteur dûment commissionné pour et dans la paroisse d'Orléans, offrirai en vente publique, le mardi 27 février 1849, à midi, dans la Rotonde de la Bourse de Cité, rue Saint-Louis, entre les rues Chartres et Royale, les Habitations, Esclaves, Propriétés foncières, etc., etc., ci après décrits et appartenant à la succession de Alexander Gordon, savoir:

1o. Les deux tiers indivis d'une Habitation établie en sucrerie, et avec le consentement de M. G. W. Buford, l'autre tiers de la même habitation, situés dans la paroisse Plaquemine, à environ 27 milles au-dessous de la Nouvelle-Orléans, sur la rive gauche du fleuve Mississipi, connue sous le nom d'Habitation Fanny, et mesurant 44 arpents de face audit fleuve, dont 4 arpents contigus à la limite supérieure, ont une profondeur de 40 arpents, et les 36 arpents contigus à la limite inférieure ont une profondeur de 80 arpents. Ladite habitation est bornée à la limite supérieure par l'habitation de M. F. G. Turnbull, et à la limite inférieure par celle de M. Howell Oxnard et Bertrand. Ensemble 31½ actions du fonds capital de la banque de l'Union de la Louisiane, qui y reposent, ainsi que les constructions et améliorations qui s'y trouvent, consistant principalement en une maison de maître et ses dépendances, une sucrerie en briques, couverte en ardoises, avec une machine à vapeur, ainsi que l'appareil employé pour la fabrication du sucre, purgerie, magasins, écurie, hôpital, cabanes à nègres, &c., chevaux, mules, bestiaux, &c., charrettes, charrues, outils, instruments aratoires, &c., et cent et un esclaves des deux sexes dont quatorze seront vendus séparément.

Termes et Conditions — L'acquéreur paiera $15,500 comptant et assumera les hypothèques qui garantissent 31½ actions de cent piastres chacune, du fond capital de la banque de l'Union de la Louisiane, et aussi le paiement de $ stock-notes s'élevant ensemble à la somme de $3,[illegible] en faveur de la dite banque, renouvelables selon sa charte, payables avec réductions annuelles s'élevant à la somme de $725 et dus le premier de février de chaque année, avec les intérêts sur la balance au taux de 7 pour cent par an. Pour la balance du prix de l'adjudication, un crédit de 1, 2, 3, 4 et 5 ans, en billets divisés par coupons à la convenance des vendeurs et garantis par hypothèques sur l'habitation et les esclaves. Les billets à un an seront endossés à la satisfaction des exécuteurs, et les autres seront à l'ordre de l'acquéreur; tous les billets provenant de la vente de cette habitation porteront intérêt au taux de 8 pour cent par an, du jour de la vente jusqu'à leur échéance, et à leur échéance s'ils n'étaient pas payés régulièrement, ils porteront intérêt au taux de 8 pour cent par an jusqu'à parfait paiement, et ce, comme clause pénale seulement.

2o. UNE HABITATION établie en sucrerie, située dans la paroisse Plaquemines, à 16 milles au-dessous de la Nouvelle-Orléans, sur la rive droite du fleuve Mississippi, connue sous le nom d'habitation SAINTE ANNE, mesurant 18 arpents de face audit fleuve, dont 10 arpens contigus à la limite inférieure ont une profondeur de 40 arpens, et les 8 arpents contigus à la limite supérieure ont une profondeur de 40 arpens; ladite habitation est bornée par la limite supérieure par celle de MM. Benjamin et Backwood, et à la limite inférieure, par celle des héritiers David Urquhart. Ensemble 763 actions du fond capital de la banque de l'Union de la Louisiane qui y reposent, et les constructions et améliorations qui s'y trouvent, consistant principalement en une maison de maître et ses dépendances, sucrerie avec une machine à vapeur et l'appareil à l'usage de la fabrication du sucre, purgerie, magasin, écurie, hôpital, cabanes à nègres, &c. &c. Une machine à dessécher derrière l'habitation, chevaux, mulets, bestiaux, charrettes, charrues, outils, instruments aratoires, ainsi que quatre vingt et un esclaves.

Termes et Conditions.

L'acquéreur paiera $15,000 comptant et assumera les hypothèques qui garantissent 763 actions de cent piastres chacune, du fond capital de la Banque de l'Union de la Louisiane, et le paiement de deux emprunts s'élevant ensemble à $21,037 50 cts dus à la dite Banque. Un de ces deux emprunts de $[illegible] 50 cts est recouvrable conformément à la charte de la dite Banque et payable avec réduction annuelle de $1912 50 le 1er de février de chaque année, avec intérêt sur la balance au taux de 7 0|0 par an pour l'autre emprunt, $11,475 [illegible] est payable d'avance le 1er février de chaque année, et au même taux de 7 0|0 par an. Le montant de cette obligation peut être exigible à la fin de l'année de chaque renouvellement, à l'option de la Banque, mais il y a tout lieu de se persuader qu'il n'en sera pas ainsi, auquel cas il sera [illegible] les 765 actions [illegible] de la dite Banque lequel aura lieu entre les années 1854 et 1857.

Pour la balance du prix de l'adjudication, un crédit de 1, 2, 3, 4 et 5 ans, en billets divisés par coupons à la convenance des vendeurs, et garantis par hypothèque sur l'habitation et les esclaves. Les billets à un an seront endossés à la satisfaction des exécuteurs, et les autres à l'ordre de l'acquéreur. Tous les billets provenant de la vente de cette habitation porteront intérêt au taux de 8 0|0 par an du jour de la vente jusqu'à leur échéance, et à leur échéance s'ils n'étaient pas régulièrement payés, ils porteront intérêt au taux de 8 0|0 par an jusqu'à parfait paiement, et ce, comme clause pénale seulement.

4o.—Les ESCLAVES suivants seront vendus séparément:

Judy Jorgensen, âgée d'environ 35 ans, avec ses trois enfants, William, âgé de 10 ans, Veronique, 7 ans, et Henry de 4 ans.

Archy, nègre âgé de 40 ans.
Franck do 22
William do 23

Termes et Conditions.

Un tiers comptant et la balance à un crédit de 6 et 12 mois, en billets endossés à satisfaction et garantis par hypothèque sur lesdits esclaves. Les billets qui ne seront pas payés à leur échéance porteront intérêt au taux de 8 0|0 par an, et ce, comme clause pénale seulement.

Une portion de terre située dans cette paroisse sur la rive droite du fleuve Mississipi et à environ un mille et demi au dessous de cette ville, mesurant un arpent et demi de face au dit fleuve sur une profondeur de 4 arpents et désigné comme le lot No. 7 [illegible] du lot No. 6, conformément à un plan dressé par A. Dumoulin, le [illegible] 15 mars 1834, et déposé en l'étude de H. Pedesclaux, alors notaire public, d'après un acte en date du 5 avril 1834. Ensemble la maison de maître, dépendances et toutes les constructions et améliorations qui s'y trouvent.

Le jardin est planté d'arbres fruitiers de tout genre.

[illegible]

Termes et conditions.

[illegible]

Aussi

Immédiatement après la vente des propriétés ci-dessus décrites il sera vendu devant la Bourse de la Cité, une voiture avec un harnais double et une paire de chevaux de voiture, pour le compte de la dite succession. 8fev

SUCCESSION DE JOHN FINK

Raffinerie, Propriétés foncières et Esclaves.

PAR N. VIGNIÉ

MARDI, 13 février 1849, à midi, il sera vendu à la Bourse de la Cité, rue St-Louis, en vertu d'un ordre de l'honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle Orléans, les propriétés suivantes et esclaves, pour le compte de la dite succession, savoir:

1o. UN LOT DE TERRE dans la Municipalité No. 3, sur la rue Casacalvo entre les rues Clouet et Louisa, mesurant 60 pieds de face sur la rue Casacalvo, sur 171 pieds et 5 1|4 pouces de profondeur—Ensemble avec la bâtisse en briques à trois étages, couverts en ardoises, à l'usage d'une raffinerie, et connue sous le nom de Raffinerie Washington, et avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

2o. UN LOT DE TERRE contigu au terrain ci-dessus décrit, et mesurant 32 pieds 11 1|2 pouces de face à la rue Casacalvo, sur 171 pieds 5 3|4 pouces de profondeur.

3o. UN LOT DE TERRE contigu aux terrains ci-dessus et ayant la même mesure—Ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent.

4o. DEUX LOTS DE TERRE contigus aux terrains ci-dessus décrits, et mesurant chacun 32 pieds 11 1|2 pouces de face à la rue Casacalvo, sur 171 pieds 5 3|4 pouces de profondeur—Ensemble avec une maison de maître, cuisine à deux étages et toutes les améliorations qui s'y trouvent.

4o. DEUX LOTS DE TERRE sur la rue Moreau, entre les rues Clouet et Louisa, mesurant chacun 27 pieds 5 pouces de face à la rue Moreau, sur 115 pieds de profondeur—Ensemble avec la maison de maître, cuisine et toutes les améliorations qui s'y trouvent.

5o. UN LOT DE TERRE contigu aux terrains ci-dessus décrits, ayant la même mesure—Ensemble avec la maison de maître, en briques, à deux étages, (pas encore achevée) la cuisine en briques, à deux étages, et toutes les améliorations qui s'y trouvent.

Le tout mesure américaine et conformément aux plans qui seront exhibés à la vente.

ESCLAVES

7o. TONY, nègre, âgé d'environ 37 ans, drayman.

8o. BEN, nègre, âgé d'environ 35 ans, sucrier de raffinerie.

9o. FANNY, négresse, âgée d'environ 33 ans, cuisinière.

Termes et Conditions—Un quart comptant, et la balance à un crédit de 6, 12, et 18 mois, en billets endossés à satisfaction et garantis par hypothèque spéciale sur les dites propriétés. Les billets qui ne seraient pas payés à leur échéance, porteront intérêt au taux de huit pour cent par an, jusqu'à parfait paiement, et ce, comme clause pénale seulement.

Actes de vente par devant F. Percy, notaire public, aux frais des acquéreurs. 8fev

AVIS.

LE public est prévenu que la société qui existait sous la raison de J. FAIVRE & J. D. ALLOVON est dissoute d'un commun accord.

J. FAIVRE continuera comme par le passé à tenir un grand assortiment de pianos de sa fabrique (*système en fer*) ainsi que ceux des maisons PLEYEL & ERARD à son nouveau domicile rue Conti 47, vis à vis de son ancienne demeure.

Il s'occupera de la location, accords et réparations de pianos. 23 nov

A VENDRE en débarquement du navire Orozimbo, de Bordeaux:

38 barriques vin rouge St-Julien.
45 barils vin blanc Haut Barsac.
45 do do do Sauterne.

DUBUCH Frères,
23déc — 77, rue St-Louis, entre Royale et Bourbon

A VENDRE en débarquement du navire Cabot de Bordeaux;

100 barriques vin rouge St Estèphe,
46 do do Médoc St Julien,
8 do do Lafitte.

DUBUCH Frères,
22déc — 77, rue St-Louis, entre Royale et Bourbon

A VENDRE en débarquement du navire Radius venant de Bordeaux,

30 caisses fromage tête de maure.

DUBUCH Frères
22déc — 77, St Louis, entre Royale et Bourbon.

A vendre.

UN CABRIOLET à quatre roues, avec les harnais, le tout neuf—et un joli et bon cheval de famille.

S'adresser à l'écurie de Dufau, rue Bourbon.

19 jan

MACARONI ET VERMICELLI — 150 caisses récemment reçus d'Italie, à vendre par

DOMINIQUE LANATA,
1er fev — No 9 et 10, rue Jefferson.

GRAINES DE JARDINAGE—Graines fraîches provenant de l'établissement des Shakers de Mount Pleasant, Kentucky, à vendre par

E. J. HART & CO,
1fev — 35, rue Tchapitoulas

CHARBON Anthracite—100 tonneaux en déchargement sur la Levée, pour l'usage des familles, à vendre, en lots au choix des acheteurs, par

J. W. STANTON & CO.,
8 janv — Encoignure Magasins et Lafayette.

CONDUITS aux épaves de la Première Municipalité, rue Orleans, entre Dumaine et Ste-Anne,

UN CHEVAL alezan, une étoile au front, la jambe gauche de devant malade, sans aucune autre marque ni étampe visible.

UNE VACHE rouge, les bouts des cornes sciées, marque aux oreilles, le bout de la queue coupé; sans aucune autre marque ni étampe visible.

Si d'ici au 17 février les dits animaux ne sont point réclamés, ils seront vendus suivant les lois et coutumes, par Déléry & Spear, encanteurs.

5fev—5fev — MICHEL DUREL, Gardien des Épaves

VENTES DE CE JOUR.

Grande vente de 55 lots de terre propres à bâtir, situés dans la Municipalité No 3, pour bâtisses entre ordonnée.

PAR N. VIGNIÉ, Encanteur

JEUDI, 8 février 1849, à midi, il sera vendu à la Bourse de la Cité, rue St-Louis—

55 lots de terre dans l'ilet No 2, compris entre les rues Grands Hommes, Désirée, Craps et Piété, et désignés par les Nos 2 à 13.

2 lots de terre dans l'ilet No 3, compris entre les rues Craps, Désirée et Piété, et désignés par les Nos 1 et 14.

13 lots de terre dans l'ilet No 5, compris entre les rues Camps, Louisa, Amour et Clouet, et désignés par les Nos 2 à 4 et 7 à 16.

16 lots de terre, dans l'ilet No 7, compris entre les rues Amour, Piété, Louisa et Bons Enfans, et désignés par les lots Nos 6 à 9 et 18 à 23.

12 lots de terre, dans l'ilet No 8, compris entre les rues Amour, Désirée, Piété et Bons Enfans, et désignés par les lots Nos 2 à 7, et 10 à 16.

5 lots dans l'ilet No 14, borné par les rues Amour, Bons-Enfans, Congrès et Independence, désignés par les lots Nos 7 à 11.

Le tout conformément à un plan dressé par C. Giroux, ingénieur, et déposé au bureau de l'encanteur.

Termes et conditions.

Un quart comptant et la balance à 6, 12 et 18 mois de crédit, en billets sans endosseur et garantis par hypothèque spéciale sur lesdits lots. Les billets qui ne seraient pas payés à leur échéance, paieront intérêt au taux de 8 pour cent par an, jusqu'à parfait paiement, et ce comme clause pénale seulement.

Des plans lithographiés seront distribués le jour de la vente.

Acte vente pardevant L. T. Caire, notaire public, aux frais des acquéreurs. 3 fev.

ENCANS.

Pour clore une société.

Propriété de valeur sur la Nouvelle Levée.

PAR BEARD, CALHOUN & Co,

J. A. BEARD, Encanteur.

SAMEDI, 10 février, à midi, il sera vendu, à l'Arcade de Banks.

La propriété suivante située rue de la Nouvelle-Levée dans l'ilet borné par les rues Nouvelle-Levée, Commerce, Girod et Lafayette; un magasin à l'encoignure de la rue Lafayette occupé par M. M. Perks, formant deux lots de terre numérotés 31 et 36. Le lot No. 31 mesure 24 pieds 3 pouces face à la rue de la Nouvelle-Levée, par 79 pieds 5 pouces sur la ligne près la rue Lafayette et 80 pieds 4 pouces sur l'autre côté. Lot No. 36 fesant face à la rue du Commerce et joignant par derrière le No. 31, mesure 23 pieds 9 pouces de face par 79 pieds 5 pouces sur la ligne près la rue Lafayette, et 80 pieds 4 lignes sur le côté d'en haut. Ces deux magasins n'en formaient autrefois qu'un seul, mais ont été divisés en deux, le tout plus amplement décrit par un plan dressé par W. T. Thompson, voyer et exposé à la vente; le tout sera vendu en bloc.

CONDITIONS—Un quart comptant, un quart à un an et la balance à 5 ans de crédit, en billets portant intérêt du jour de la vente, à raison de huit pour cent par an. Le dit intérêt sera payé par semestre et le tout portera hypothèque sur la propriété. La bâtisse devra être assurée pour le montant de ce qui restera à payer, et la police sera transférée aux agents des vendeurs jusqu'à ce que le montant soit payé. La vente devra être passée dans les dix jours suivant l'adjudication ou la propriété sera vendue à la folle enchère de l'acheteur, après trois insertions dans deux journaux de cette ville, sans autre avis ou forme de procédure.

Acte de vente par devant Théo. Guyol notaire public, aux frais des acquéreurs.

Aussi

Une certaine étendue de terre dans la paroisse Lafourche, bornée par les habitations de Nicolas Girod, Juge Mathews et Dr. W. H. Pugh, bien connue comme faisant partie de la vacherie Dugué Livaudais, sous le No 34, suivant un plan de Bourquerol, député voyer des États-Unis, et daté le 5 avril 1837 et déposé sous le plan No 42, au bureau de Théo. Seghers, notaire public. Le dit terrain contient 2460 acres.

Conditions.—1|4 comptant, balance à 1, 2 et 3 ans de crédit, avec intérêt à 8 pour cent par an du jour de la dite jusqu'à l'échéance, et à raison de 8 pour cent s'il n'était pas payé ponctuellement.

Acte de vente par devant J. R. Beard, notaire public, aux frais de l'acquéreur. janv 17, 20, 22, 23, 27, 29, 30. Fev 3, 6, 9, 10.

PROPRIÉTÉS A MANDEVILLE,

Appartenant à la Banque des Citoyens de la Louisiane.

PAR N. VIGNIÉ, Encanteur,

Bureau à l'encoignure de la rue Conti et passage de la Bourse.

JEUDI, 15 février 1849, et les jours suivans, il sera vendu, en vente publique à la Bourse de la Cité, rue St-Louis, à midi, 225 lots de terre dans la ville Mandeville, sur le lac Pontchartrain, dans la paroisse de St Tammany, désignés comme suit:

3 lots Nos 12, 14, 15, dans l'ilet No 2
4 do Nos 15, 16 dans l'ilet No 3
1 do formant tout l'ilet No 5
4 do Nos 1, 4, 16, 17 dans l'ilet No 6
9 do " 1, 2, 4, 5, 6, 11, 12, 13, 16, dans l'ilet No 9.
5 do " 8, 9, 10, 12, 13 dans l'ilet No 11.
10 do " 4, 9, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, dans l'ilet No 12.
[illegible] do " 3, 8, 9, 10, 13, 14, 17, 18, dans l'ilet No 13.
20 do " 1 à 20, formant tout l'ilet No 15.
20 do " 1 à 20, formant tout l'ilet No 17.
7 do " 2, 3, 12, 13, 14, 15, 16, dans l'ilet No 18.
19 do " 2 à 20, dans l'ilet No 19.
20 do " 1 à 20, formant tout l'ilet No 20.
12 do " 2, 4, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, dans l'ilet No 21.
8 do " 2, 3, 4, 7, 8, 9, 10, 11, dans l'ilet No 23.
4 do " 2, 3, 4, 5, dans l'ilet No 24.
1 do " 2, dans l'ilet No 29.
1 do " 2, dans l'ilet No 31.
2 do " 1 et 2, formant tout l'ilet No 34.
2 do " 1 et 2, formant tout l'ilet No 36.
2 do " 1 et 2, formant tout l'ilet No 39.
1 do " 2, dans l'ilet No 40.
1 do " 1, dans l'ilet No 41.
2 do " 1 et 2, formant tout l'ilet No 42.
1 do " 1, dans l'ilet No 44.
2 do " 1 et 2, dans l'ilet No 45.
4 do " 1, 2, 3, 4 formant tout l'ilet No 46.
4 do " 1, 2, 3, 4 formant tout l'ilet No 47.
2 do " 1, 2 dans l'ilet No 49.
1 do " 1, dans l'ilet No 53.
1 do " 4, dans l'ilet No 54.
4 do " 1, 2, 3, 4, formant tout l'ilet No 55.
1 do " 2, dans l'ilet No 57.
1 do " 4, dans l'ilet No 58.
2 do " 2, dans l'ilet No 59.
4 do " 1, 2, 3, 4, formant tout l'ilet No 63.
4 do " 1, 2, 3, 4, formant tout l'ilet No 64.
4 do " 1, 2, 3, 4, formant tout l'ilet No 65.
1 do " 1, dans l'ilet No 67.
3 do " 1, 2, 3, dans l'ilet No 70.
3 do " 1, 2, 3, dans l'ilet No 72.
1 do " 3, dans l'ilet No 73.
4 do " 1, 2, 3, 4, dans l'ilet No 74.
1 do " 1, dans l'ilet No 75.
4 do " 1, 2, 3, 4, formant tout l'ilet No 77.
2 do " 1, 2 dans l'ilet No 78.
2 do " 2, 3, dans l'ilet No 79.
4 do " 1, 2, 3, 4, formant tout l'ilet No 81.
1 do " 1, dans l'ilet No 86.
2 do " 1 et 4, dans l'ilet No 89.
2 do " 2 et 3, dans l'ilet No 90.

225 lots, ensemble toutes les conditions, dépendances, droits et privilèges qui y appartiennent, sans aucune exception ni réserve quelconque, et conformément aux mesures et désignations des dits lots, sur un plan de Mandeville, fait par Louis Bringier, arpenteur général, et daté le 14 janvier 1834, lequel plan se trouve déposé dans le bureau de Lucien Hermann, notaire public, et sera exposé plusieurs jours avant la vente.

2o. Toute cette portion de terre, divisée en ilets, située derrière Mandeville, dans la dite paroisse de St. Tammany, comprise entre les terres publiques, au Nord; rue de la Floride, au Sud, Grand Bayou Castin, à l'Est; la rue Cambronne et les terres de J. Sharp, Mme Waters et autres, à l'Ouest.—Excepté les ilets Nos 111, 117, 118, 119, 120, 121, 122, 137, 138, 139 et 140, et un morceau de terre nommé "Réserve", borné par le Grand Bayou Castin, et les rues Macnamara, Espanol et Lafitte, appartenant à B. Marigny.

Ensemble toutes les conditions et dépendances de la dite portion de terre, et conformément aux mesures et désignations des dits ilets sur le plan de la continuation de Mandeville, fait par Wm. H. Cobb, député arpenteur des É. U., et daté le 12 octobre 1837, lequel plan se trouve déposé dans le bureau de Lucien Hermann, notaire public, et qui sera exposé plusieurs jours avant la vente.

Termes et conditions. Les acquéreurs se conformeront aux observations faites par écrit, sur les plans ci-dessus, par M. B. Marigny, et se feront mettre en possession à leurs frais et dépens.

Moitié comptant et moitié payable dans 12 mois, en billets tirés par les acquéreurs et portant hypothèque sur les propriétés.

Les actes de vente pardevant Chs. Boudousquié, notaire public, aux frais des acquéreurs.

20 jan—tlj — V. ALLAIN, Président.

MARCHANDISES AU DRAWBACK.

LE soussigné offre à vendre les marchandises suivantes, reçues par les derniers arrivages du Havre:

500 pièces jaconat de Mulhouse (couleurs vives)
200 do coutil fil et coton,
200 do lustados et aratcha.
200 do mousseline à fleurs et à carreaux.
100 do do blanches brochées,
100 do do imprimée, 36 pouces.
1000 do guimghams lustrés, 27 à 30 pouces.
100 douz. châles et écharpes barège satine.

J. LEVOIS,
4 jan — rue de Chartres, No. 47, au premier.

MAQUEREAUX—25 barils No. 1, 75 demi do do; 75 quarts do do; 100 boîtes aux do do; 75 barils No. 2, 75 do do; 50 quarts do do; 100 barils No. 3; 90 demi do do. Tous de l'inspection de Boston, en déchargement du navire Mazar, et à vendre par

A. CARRIERE,
5janv — 25, Vieille-Levée.

250 Caisses vin rouge venant d'arriver, en magasin, et à vendre par

Fos DE FUENTES
3janv — 94, rue de la Commune

Avis aux propriétaires de journaux, notaires, imprimeurs, marchands, et au public en général.

LES soussignés ayant été nommés agents pour l'un des plus grandes manufactures de papier de France, informent les imprimeurs, notaires, marchands de papiers, et le public en général, que sous peu de jours ils recevront de Bordeaux (la manufacture étant à Angoulême) un assortiment complet de papier pour l'usage indiqué ci-dessus, et qu'ils offriront à vendre à des conditions extrêmement raisonnables. Ils informent aussi le public qu'ils sont prêts à recevoir des ordres, quels que soient leur importance.

Fos DE FUENTES & CO.,
13déc—1m — 94, rue Commune.

Bottes, Souliers et Brodequins—145 caisses en déchargement des navires Palmyra et Brander, à vendre par

G. W. DUNBAR,
17janv — 30, rue de la Douane

BOTTES, SOULIERS ET BRODEQUINS.—95 caisses en débarquement des navires John Cashier et Timoléon, à vendre par

G. W. DUNBAR,
4jan — 30, rue de la Douane.

BRODEQUINS RUSSET, et chapeaux de laine—Un assortiment complet de qualité supérieure pour plantations, à vendre par

FROST & Co,
22 jan — 10 rue des Magasins

CHAPEAUX et Casquettes, en déchargement du navire St Mary, et en magasin: 300 caisses chapeaux et casquettes de belle qualité et à vendre à bas prix par

FROST & CO.,
6 janv — 10, rue des Magasins.

BRODEQUINS, Bottes, Souliers, etc. en déchargement du navire Timoléon, et en magasin:

1200 caisses bottes, souliers et brodequins comprenant un assortiment des saison, à vendre par

FROST & CO,
6janv — 10, rue des Magasins.

TRUFFES & PATÉS TRUFFÉS—300 grandes boîtes et 500 demi boîtes truffes.

100 grandes boîtes, 200 et 600 de boîtes pâtés truffés, à vendre par

S. D. GRATIAA,
31jan — 35, rue Natchez.

VIN ROUGE—50 barriques St-Emilion et Médoc, en magasin, à vendre par

S. D. GRATIAA,
31 jan — 35, rue Natchez.

CÈPES A L'HUILE, champignons, &c.—10 cais ses petits pois, 9 do cèpes à l'huile, 19 do champignons au naturel, 4 do marons rotis, 20 do sardines à l'huile en boîtes, 1|2 1|2 et 1|4 de boîtes, En débarquement du navire Lyons, venant du Havre, à vendre par

AUGUSTE MOLIER,
31 janv — 26, rue de la Vieille-Levée.

Papiers à Lettres.

LE soussigné offre aux personnes qui feront achat de papiers chez lui, en prenant au moins une rame, de timbrer le papier à leurs initiales, sans augmentation de prix.

C. GODIN,
11janv — No. 123, rue de Chartres

100 balles foin de l'Ouest, en magasin et à vendre par Wm. L. BURGESS & Co,
4 jan — 11 Front Levée

VENTES DE CE JOUR.

Whiskey Monongahela.

PAR SYKES, HYDE & Co.

JEUDI, 8 courant, à 10 heures, il sera vendu au magasin encoignure Carondelet et Perdido, pour le compte de qui il appartiendra,

100 barils whiskey, Monongahela de 5 ans.

Conditions—Comptant. 8fev

PAR SYKES, HYDE & Co.

Marchandises sèches, Habillements et Groceries.

AUJOURD'HUI, jeudi 8 courant, à 10 1|2 heures, il sera vendu au No 51, rue des Magasins, Une quantité de marchandises sèches, sauvées à la mer, de la goelette J. J. Eaton.

A MIDI

Groceries, Provisions et Liqueurs. 8fev

Groceries—Groceries.

PAR MORPHY & NEVIUS.

AUJOURD'HUI, jeudi, 8 courant, à 10 heures, il sera vendu au magasin 57, rue des Magasins,

100,000 cigares de différentes marques de Havane et d'Amérique.

201 caisses et boîtes de tabac de Virginie.

300 caisses de chandelles de suif et blanc de baleine, savon, café, thé, sucre, maquereaux, harengs, morue, jambons, riz, eau de vie, genièvre, whiskey, vinaigre, champagne, vin de Bordeaux et autres marchandises. 8fev

Tabac—Tabac.

PAR SYKES, HYDE & CO.

JEUDI, 8 courant, à quatre heures et demie de l'après-midi, il sera vendu au magasin encoignure des rues Bons Enfants et Annette, Troisième Municipalité,

40 colis tabac pour capes et tripes, feuille de graine espagnole. 7 fev

Indiennes Françaises.

PAR F. H. PETITPAIN.

JEUDI 8 février, il sera vendu à 10 heures sans réserve, à son magasin d'encan No 8, rue du Canal, pour clore une consignation,

10 balles indiennes françaises, dessins chinois. 7 fev

Vente par catalogue, de marchandises sèches.

PAR F. H. PETITPAIN.

JEUDI, 8 février, il sera vendu à dix heures, à son magasin d'encan, No. 8, rue du Canal,

100 colis et lots de marchandises de saison consistant en: toiles d'Irlande, toile à draps, draps, damassés, serviettes en fil, coutil, mousseline et non imprimée, organdis, gingham, couleur nègre, mouchoirs, mouchoirs soie et madras, bas, gants, rubans, étoffes en coton, etc.

Les conditions seront libérales et les catalogues seront prêts. On pourra examiner les marchandises le matin de la vente. 6 fev

Carreaux de vitres, sans réserve.

PAR SYKES, HYDE & Co.

JEUDI 8 février, à 10 heures précises, il sera vendu, à leur encan, No 51, rue des Magasins, pour clore une consignation:

1,500 caisses carreaux de vitres, grandeurs assorties 7 X 9 à 16 X 20.

Conditions—$300 comptant, au-dessus 60 jours en billets endossés à satisfaction. 5 fev

VENTES A L'ENCAN.

Marchandises Sèches, Souliers, Chapeaux.

PAR MORPHY & NEVIUS

VENDREDI, 9 courant, à dix heures, il sera vendu au premier étage de leur magasin, No 57, rue des Magasins,

Bottes, brodequins, souliers, etc., pour hommes, femmes, demoiselles, garçons, fillettes et enfants.

Aussi—Un bel assortiment de marchandises sèches, habillements, chapeaux, casquettes, et aussi un assortiment général. 7 fev

Pour clore une Société.

Chevaux, Mulets, Drays, Charrettes

PAR SPEAR & DELERY

THOS. J. SPEAR, Encanteur

VENDREDI, 9 février, à 11 heures, il sera vendu au No 80, rue Esplanade, entre Condé et Royale, pour clore une société,

15 chevaux, 6 mulets, 2 drays et 1 charrette.
2 selles et brides, 1 vache, 1 veau.
Conditions—Comptant. 8fev

PAR S. GUINAULT, Encanteur.

IL sera vendu le samedi 10 février 1849, à midi, à la Bourse de la Cité, rue St Louis,

Le nègre RAPHAEL, créole âgé d'environ 40 ans, excellent sujet, homme de confiance, habitué aux travaux d'une presse à coton, garanti pour tous les rapports.

Conditions—1|2 comptant et la balance à 6 mois de crédit avec garanties d'usage. Cet esclave donne $50 par mois à son maître qui se réserve dans le cas où la vente n'aurait pas lieu [illegible] 8fev

Thé—Cigares.

PAR SYKES, HYDE & Co.

VENDREDI 9 courant, à 10 1|2 heures, il sera vendu devant leur magasin, No. 51 rue des Magasins, vis-à-vis l'Arcade de Banks,

1000 boîtes thé frais d'importation récente, se composant de poudre à canon, Impérial, Hyson, Young Hyson, Hyson Skin, Oolong, Pouchong, Congo et Tankaway, en boîtes et demi boîtes en fer blanc de 6 et 12 lbs.

30 000 cigares de différentes marques.

Conditions—$300 comptant, $300 à $600 [illegible], au dessus de $600, 4 mois, en billets à satisfaction.

Les catalogues seront prêts la veille de la vente. 6fev.

Maisons sur les rues Douane et Villeré.

PAR N. VIGNIÉ, Encanteur

SAMEDI, 10 février 1849, à midi, il sera vendu à la Bourse de Louis,

Un lot de terre dans l'ilet borné par les rues Douane, Marais, Villeré et Bienville, et mesurant 31 pieds 11 pouces et 6 lignes de face à la rue de la Douane, sur une profondeur de 147 pieds 10 pouces et 2 lignes; ensemble une maison contenant quatre chambres, cuisine, latrines, etc., etc. La dite maison est adjacente à celle de M. D. Morphy.

Termes et Conditions — L'acquéreur assumera les paiements de deux billets de $562 50 cents chacun, dus un le 15 mars 1849, et l'autre le 15 mars 1850. La balance comptant.

Un lot de terre, dans l'ilet borné par les rues Villeré, Bienville, Douane et Marais mesurant 31 pieds 6 4|8 pouces de face à la rue Villeré, sur une profondeur de 63 pieds et 11 pouces. Ensemble une grande maison contenant six chambres, trois cuisines, trois cuisines, trois latrines, trois puits, etc., etc. Cette propriété est faite de manière à être louée à trois locataires, le tout conformément aux plans qui sont maintenant exposés à la Bourse.

Termes et conditions. — Un quart comptant et le restant à 6, 12 et 18 mois de crédit en billets endossés et garantis par hypothèque sur la propriété [illegible]

Vente judiciaire d'une maison et un lot de terre, rue Bourbon, pour le compte d'un premier créancier.

PAR BEARD, CALHOUN & Co,

J. A. BEARD, Encanteur,

MARDI, 20 février, à midi, il sera vendu à la Bourse St-Louis, la propriété suivante [illegible] 11 janvier 1842 [illegible] Pandelly. La dite propriété [illegible] ordre de la 5e Cour du District de la Nouvelle-Orléans et dit acheteur n'ayant pas rempli les conditions de la vente annoncée lors de l'adjudication, savoir: un certain lot de terre situé rue Bourbon dans la première Municipalité, entre les rues St Philippe et Ursulines, le dit lot face au côté [illegible] la rue Bourbon, mesurant 30 pieds mesure américaine, 11 pouces 6 lignes, sur 127 pieds 10 pouces de profondeur, avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, se composant d'une maison en briques à un étage et 2 cuisines en briques à 2 étages sur le derrière, avec autres dépendances. Les cuisines sont entièrement neuves.

Actes de ventes par devant D. J. Ricardo, notaire public, aux frais de l'acquéreur.

7 fev—8, 9, 17, 19—20.

Terrains de valeur dans le faubourg Tremé.

PAR BONNEVAL & DOMINGON,

Bureau, No 54, rue Toulouse.

IL sera vendu, samedi le 10 courant, à midi, à la Bourse de la Cité, sans réserve aucune:

3 lots de terre, situés dans l'ilet borné par les rues Ursulines, Prieur, Johnson, Hôpital, désignés par les Nos 30, 31 et 34, mesurant 30 pieds de face à la rue des Ursulines, sur 92 pieds de profondeur, entre les rues Prieur et Johnson.

1 lot de terre d'une forme triangulaire et formant l'encoignure des rues Tonti et Ste Anne, mesurant 46 pieds 6 pouces 4 lignes de face à la rue Ste Anne, 136 pieds 10 pouces 6 lignes de face à la rue Tonti, et 146 pieds sur la ligne opposée. Le tout mesure française, et d'après un plan fait par Gonzalès, architecte, et déposé à la Bourse.

Conditions—Un quart comptant, balance à 6, 12, 18, 24, 30 et 36 mois de crédit, en BILLETS SANS ENDOSSEMENT, portant hypothèque sur la propriété et 8 pour cent d'intérêt du jour de la vente jusqu'à parfait paiement.

Les actes de vente pardevant A. Mazureau notaire public, aux frais des acquéreurs. 6fev

PAR ANTHONY FERNANDEZ,

Bureau rue Toulouse, No 59.

Terrains au faubourg Tremé.

SAMEDI prochain, 10 du courant, à la Bourse St Louis, à midi, il sera vendu SIX TERRAINS situés à l'encoignure des rues Ursulines et Dorgenois, d'après le plan exposé à la Bourse.

Conditions—Moitié comptant, moitié à un an, en billets portant hypothèque sur la propriété vendue, jusqu'à paiement final, et 8 p. 0|0 d'intérêt comme clause pénale seulement.

Les actes de vente par A. Doriocourt, notaire public, aux frais des acquéreurs. 6fev

Vente sans réserve

De Terrains de valeur situés dans le faubourg Tremé, de la première Municipalité.

PAR BONNEVAL & DOMINGON.

Bureau No 54, rue Toulouse.

IL sera vendu le samedi 17 courant, à midi, dans la rotonde de la Bourse St Louis

14 Terrains situés dans l'ilet borné par les rues Esplanade, Prieur, Roman et le chemin du Bayou, désignés par les numéros 1, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17 et 18, conformément au plan fait par L. H. Pilié, voyer de la première Municipalité, et déposé dans la rotonde.

Sur le terrain formant l'encoignure des rues Esplanade et Roman, il existe une remise d'environ 30 pieds de long sur 20 pieds de large, une écurie pour 4 chevaux, et trois magasins à grains avec grenier à foin, le tout en bois.

Les banquettes en face du chemin du Bayou et celle de la rue de l'Esplanade sont faites et pavées; et le pavage sur le chemin du Bayou est aussi fait et payé.

Conditions: — Un quart comptant, et la balance payable à 6, 12, 18 et 24 mois de crédit en billets sans endossement et sans intérêt, portant hypothèque que jusqu'à parfait paiement.

Les actes de vente pardevant Charles Boudousquié, notaire public, aux frais des acquéreurs.

6 fev.

PIANOS SYSTÈME **ZERGER,**

FABRIQUÉS PAR

PLEYEL

Tout exprès pour la Louisiane.

PIANOS OCTAVIANS

NOUVELLE INVENTION

LE soussigné a l'honneur d'annoncer à MM. les artistes et amateurs qu'il vient de recevoir des pianos du système Zerger, fabriqués dans la maison de M. Pleyel, tout exprès pour ce pays. En outre de leur solidité et de la belle qualité de son qu'ils possèdent, ils ont l'avantage de donner l'octave à chaque note.

PIANOS A QUEUES

De Concert, de la plus grande richesse, en bois de rose.

PIANOS DROITS PICOLOS,

DE

ÉRARD ET PLEYEL

A cordes obliques, grand patron, à sept octaves, à jarrets sculptés.

PRIX D'ENCAN:

Pour clore une facture,—Pianos système en fer perfectionné, et pianos de H. Herz.—Plusieurs pianos carrés d'occasion.

Échange de pianos, accord et réparation.

266, RUE ROYALE,

Entre Saint-Philippe et Ursulines.

4 déc—3m — A. PERIER.

RÉSINE—387 barils en débarquement du brick Georgiana, et à vendre par

HAYMAN & HOLDEN,
20, rue des Magasins et 11, Magasins Rouges.
5fev

Paquebot régulier pour la Côte, Fort Jackson, Balise et la Passe S. Ouest

Deux Voyages par Semaine.

Le steamer OLIVIA capitaine D. W. Goodrich, partira pour la Pointe à la Hache le mercredi à dix heures du matin et arrivera à la Nouvelle Orléans le jeudi soir. Repart pour la Balize le samedi, à dix heures du matin et arrivera à la Nlle Orléans le lundi soir.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord, au débarcadère des paquebots ou à

EUG. ROCHEREAU & Co,
8fev — 17 & 19, rue St Louis.

Paquebot Régulier pour les Attakapas

Le bateau à vapeur BERTRAND, capitaine Edmon Castolie, reçoit fret pour St-Martinville, la Nouvelle Iberie, Franklin, Centerville, Patterson et tous ces points intermédiaires. Il partira tous les samedis à 11 heures, pour plus amples informations s'adresser à bord ou à

DARBY & TREMOULET,
6 fev — 21, Vieille Levée.

POUR BALIZE, FORT JACKSON, CANAL GAP PELET et toutes les habitations intermédiaires du bas du fleuve.

Le steamer paquebot COURIER, capt. J. MARTIN, partira pour la Balize tous les samedis, à 10 heures A. M. et sera de retour le lundi soir, il repartira de nouveau pour Canal Rappelet tous les mercredis à 10 heures A. M. et reviendra le jour suivant.

Le steamer bon marcheur ELLEN, [illegible] Larose, partira pour Canal Rappelet tous les mardis et vendredis, à 10 heures A. M. précises et retournera tous les mercredis et samedis.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord, vis à vis le débarcadère de la rue St Louis, ou à

AUG. LAROSE, agent,
16 fev — 70, Vieille Levée.

PAQUEBOT RÉGULIER.

Deux fois par semaine.

POUR LA CÔTE ET LAFOURCHE

Le beau bateau à vapeur et très commode pour les passagers, le MARY FOLEY, capitaine C. Dufossat, Partira de la Nouvelle Orléans tous les Mardis à dix heures du matin, et le Vendredi à cinq heures de l'après midi.

Il repartira de Thibodeauxville tous les Dimanches à 8 heures du matin, et les Mercredis, à cinq heures de l'après midi.

Il partira de Donaldsonville tous les Jeudis à six heures du matin, et les Dimanches, à cinq heures du soir.

Le steamer MARY FOLEY est entièrement neuf et a été expressément construit pour le commerce de ces parages. Aucune dépense n'a été épargnée [illegible] des bateaux les plus agréables [illegible] il est pourvu [illegible] empêche l'explosion des bouilloires et d'une excellente pompe à incendie.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à MM. AUGUSTIN et THIBAUT, Nouvelle Orléans, A. F. DUGAS, Napoleonville, [illegible] Thibodeauxville.

☞ Le prix du fret est le même que celui des autres bateaux qui font le même commerce.

4 oct ☞

MALLE DES ÉTATS-UNIS POUR BAYOU SARA, PORT-HUDSON, PLAQUEMINES, DONALDSONVILLE ET LA CÔTE.

Le magnifique steamer LUNA, capt. C. H. [illegible], quittera [illegible] tous les *Dimanches*, et *Mercredis*, à 9 heures du matin pour les ports ci-dessus; et repartira de Bayou Sara tous les Lundis et Mardis [illegible] et arrivera de bonne heure en ville le [illegible]

[illegible] sur le wharf de la [illegible] recevoir le fret du bateau [illegible] Mardis, Mercredis, Jeudis et Vendredis.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à OAKEY & HAWKINS
[illegible]
MARTIN GORDON Jr.
[illegible] 31, rue du Canal.

Voyages d'Automne et d'Hyver.

Paquebot régulier pour la Côte, Donaldsonville, Plaquemines, Baton Rouge, Port Hudson, Waterloo et Bayou-Sara.

Le bateau à vapeur bien connu BELLE CREOLE, capitaine P. A. Champomier, reprendra ses voyages réguliers de deux fois par semaine, à compter de dimanche prochain 17 [illegible]. Il partira de la Nouvelle Orléans [illegible] et mercredis, à 9 heures du matin [illegible] Bayou Sara tous les lundis et jeudis [illegible]

Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à JOHN L. CHAMPOMIER
8 août — Agent, C. 1|2, Vieille Levée

PAQUEBOT RÉGULIER.

STEAMER BELLE ISLE.

Pour la côte, Donaldsonville, New-River, Bayou Goula, Plaquemines, Baton Rouge, Port Hudson, Waterloo, Bayou Sara, Tunica, Williamsport, Fort Adams et les ports et stations de la route.

Le steamer neuf et solidement construit BELLE ISLE [illegible] [illegible]

[illegible] R. DUNBAR & Co, [illegible] rue Gravier, ROMAN & KERNION, 3, Front Levée, GERARD & FERIER, 14, rue Conti.

POUR LA CALIFORNIE, VIA CHAGRES.

Compagnie de la Malle des États Unis.

Le steamship de la malle [illegible] US, capitaine James G. Baker, partira de ce port pour Chagres, avec les sacs aux lettres pour la Californie et l'Orégon, le LUNDI, 12 février, à 4 heures P. M.

[illegible] sera considérée engagée que lorsqu'elle est payée.

Passage pour Chagres, à la chambre, $100
Chambre sur l'avant [illegible]
Entrepont, avec la nourriture de l'équipage [illegible] 45

Les passagers de ce navire trouveront dans les ports de l'Océan Pacifique des navires de la même ligne.

Pour fret ou passage, s'adresser à PARADISE SAFFARANS & Co, Agents, 67, rue Gravier.

COMPAGNIE DE STEAMER POUR L'OCÉAN PACIFIQUE

[illegible] DE LA MALLE DES ÉTATS-UNIS.

Le CALIFORNIA, de 1050 tonneaux, capt. Cleveland Forbes. Le PANAMA, de 1000 tonneaux, capt. Wm. Stout. L'OREGON, de 1000 tonneaux, capt. Robert H. Pearson.

Partiront de Panama pour les ports de l'Amérique Centrale, le Mexique et la Californie comme suit:

[illegible]

Après cette époque l'un des steamers ci-dessus quittera le port de Panama tous les 1er de chaque mois.

Il y aura à bord de chaque steamer un chirurgien distingué.

Les passagers de la chambre trouveront à bord des lits et toutes les choses nécessaires, excepté les vins et liqueurs qu'ils ne sont pas compris dans le prix du passage.

Les passagers de l'entrepont n'ont droit qu'à la ration des matelots.

Les passagers ont droit à 300 liv. de bagage. Le fret excédant sera chargé comme sur toute autre marchandise à raison de $50 le tonneau, et au prorata pour les espèces. Le poids des caisses ou des malles ne doit pas excéder 150 liv. pour être porté à dos de mulets.

Passage de Panama à Realejo, 700 milles à la chambre, $[illegible]

Passage — do — Acapulco, 1,500
do — de San Blas ou Mazatlan, 2,000
do — de San Diego, 3,000
do — de San Francisco, 3,500

Passage à l'entrepont de Panama à n'importe quel port ci-dessus, $100.

Nul passage ne sera considéré retenu que lorsque le prix en aura été payé.

S'adresser à — PARADISE SAFFRANS & Co
22dec—☞ — 67, rue Gravier.

POUR LA HAVANE.—Pour partir samedi, 10 courant—Le paquebot régulier et fin voilier P. SOULÉ, capitaine M. Smith, ayant la plus grande partie de son chargement engagé et chargeant, partira positivement au jour ci-dessus indiqué. Pour fret de 200 barils ou passage, s'adresser au capitaine à bord, ou à

TROISGROS & LAMPRE,
[illegible] — 26, Vieille-Levée.

Les passagers sont invités à se munir de passeports et de se trouver à bord à cinq heures P. M. [illegible] départ.

POUR LA HAVANE—Pour partir jeudi, le 8 courant—Le navire espagnol fin voilier ANTENOT, capitaine Garcia Percy, partira positivement au jour ci-dessus indiqué. Pour passage seulement, s'adresser à

LAPEYRE, HARISPE & Co,
No. 56, encoignure Douane et Passage de la Bourse
7 fev

POUR LA HAVANE—Pour partir samedi 10 courant — Le brick fin voilier SALVADORA, capt Evans, partira positivement au jour ci-dessus indiqué. Pour fret de 400 barils ou passage, s'adresser au capitaine à bord ou à

COSTA & CO,
6 fev — 5, Front Levée

POUR CHAGRES.—Le navire fin voilier PERFECT, capt. Stephen Gardner, ayant un grand nombre de passagers arrêtés, partira pour le port ci-dessus d'ici à lundi prochain. Ce navire a de beaux emménagements pour les passagers de poste et de chambre, et est avantageusement connu pour sa marche.

Prix du passage à la chambre — $50
Prix du passage à l'entrepont — 40

Il est alloué 300 livres de bagage par passager. Fret 30 cts le pied, il peut recevoir 500 barils à la demande est adressée immédiatement.

6 fev — DEWEY & CO, 67, rue Gravier

POUR BRAZOS ST-YAGO, Pour Texas, BROWNSVILLE ET FREEPORT—La goélette fine voilière EVELINA ROSS, capt. Collins. Pour balance de fret d'environ 200 barils ou passage, s'adresser à bord, au Picayune Tier [illegible]

A. CRAMER,
[illegible] — 27, rue Bienville

POUR NEW-YORK.—Le navire paquebot TORONTO, de la ligne de Stanton, capitaine Parker, ayant presque tout son chargement engagé et à bord, partira jeudi 8 courant. Pour reste de fret de l'équivalent de 300 balles ou passage, ayant de jolis emménagements, s'adresser à bord, face au potent No 2, face à la rue St Joseph, ou à

J. W. STANTON & CO,
6fev — Enc. Magasins et Lafayette.

POUR NEW-YORK. Pour partir sous peu.—FRET SUR LE PONT.—Le brick fin voilier HANOVER capt. York, a besoin d'un fret de pont, soit provisions ou mélasse, et partira sous peu. Pour fret s'adresser à

J. W. STANTON & CO.,
2 fev — Encoignure Magasins et Lafayette.

POUR NEW-YORK—Ligne de l'Union. Le navire paquebot WABASH, capitaine Hathaway, reçoit son chargement et partira sous peu. Pour fret ou passage, ayant de beaux emménagements, s'adresser à bord, vis à vis le bâtiment du triangle, 2me Municipalité, ou à

JOHN O. WOODRUFF & Co
1fev — 23, Magasins

POUR NEW-YORK.—Le navire fin voilier ELISABETH, capt. Hasty, reçoit du fret et partira sous peu. Pour fret ou passage avec de beaux emménagements s'adresser à bord, 2e Municipalité, ou à — BAYLEY & BAXTER
31 janv — 77, rue Commune.

POUR NEW-YORK.—La barque fine voilière THOS DEVANS, ayant tout son chargement engagé et chargeant, partira sous peu. Pour balance de fret ou passage, ayant de beaux emménagements, s'adresser au capitaine, à bord, ou à — BAILEY & BAXTER.
23 jan — 77, rue Commune.

POUR NEW-YORK—Ligne de Stanton, entre la Louisiane et New-York.

Pour partir sous peu.

Le paquebot fin voilier CLIFTON, capitaine Ingersoll, est en chargement et partira sous peu.

Pour balance de fret ou passage, s'adresser à bord vis-à-vis la rue St Joseph, ou à

J. W. STANTON & Co,
8 janv — Encoignure Magasins et Lafayette.

POUR BORDEAUX.—Le navire fin voilier VICTORIA, capitaine E. Merless, ayant la plus grande partie de son chargement engagée et chargeant, partira samedi prochain.

Pour passage, ayant de beaux emménagements, s'adresser au capitaine, à bord, ou à

Wm. S. OFFENSANDH.
5 fev — 8, rue St Charles

FIL DE COTON A COUDRE ANGLAIS—4,500 livres, à vendre par — B. VALLE.